Leg. Assembly R. Roo

LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. EDMONTON, JEUDI, 13 MAI ,1909. NUMERO 32.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

A LA CHAMBRE

Deux débats cette semaine, retiennent l'attention.

C'est tout d'abord l'adoption en troisième lecture du bill relatif au prêt de $10,000,000 consenti par le gouvernement au G. T. P.: puis la reprise du débat sur l'enquête du Central Railway, reprise soulevée par la gauche.

Le Prêt au G. T. P.

La proposition de troisième lecture de ce bill a permis au Premier Ministre de prononcer un discours très documenté, et fort applaudi par la Chambre.

Répondant à M. Foster qui dit que l'entreprise du G. T. P. coûte beaucoup plus qu'on ne l'avait prévu en 1903, Sir Wilfrid dit que le peuple en 1908 comme en 1903 a approuvé de tout coeur la construction du Transcontinental, il ajoute, que d'ailleurs il n'a pas à revenir sur sa politique de 1903. Il considérait ce chemin de fer, en 1903, d'une nécessité commerciale qui en faisait une entreprise nationale, et il est encore pleinement de cet avis. Ni l'opposition d'aujourd'hui, ni celle d'hier ne modifiera son opinion à ce sujet.

Le premier ministre lit ensuite un mémo de la Commission, décrivant les régions que traversera le G. T. P., et donnant une ample idée de leurs richesses possibles, que le chemin de fer en activité mettra en exploitation: pouvoirs d'eau, terres arables, mines.

Sir Wilfrid dit qu'il ne veut pas être téméraire, mais il ne veut pas être sceptique: il a confiance dans le développement intense de l'Ouest: il a confiance qu'on y verra des champs de blé aussi beaux que ceux qui se trouvent plus au sud, et des mines qui seront au moins égales à celles de Cobalt ou de Cowganda.

Quant à la section de Moncton à Québec, le premier-ministre dit qu'elle traversera des vieux comtés riches en bois tels que Beauce, Bellechasse, Kamouraska, etc., ainsi que les comtés du Nouveau-Brunswick.

M. Borden a présenté quelques objections à cette jour. Il craint d'abord que les Etats-Unis, pour répondre à cette nouvelle concurrence, ne nous enlèvent nos privilèges de douanes pour les marchandises passant par leur territoire, dirigés vers le Canada. Si nous dépensons plus de six millions par an, pour notre milice, et si nous avons décidé, avec l'approbation de la gauche, de faire des dépenses pour notre marine, n'est-il pas aussi à propos de préparer, par ce transcontinental essentiellement canadien, la défense de notre commerce? Les conséquences que redoute M. Borden en augmenteront l'opportunité et en mettront l'excellence en valeur.

M. Borden a encore proposé que le G. T. P. fasse un raccordement avec la ligne du Grand Tronc, qui pourrait conduire le grain de l'Ouest à Portland, et qui éviterait la section Québec, Moncton.

Sir Wilfrid Laurier s'étonne de voir le patriotique colonel Hughes approuver cette proposition d'un sourire. Il préfère, quoi qu'en pensent M. Borden ou M. Hughes, expédier le grain de l'Ouest par le port canadien de St-Jean, plutôt que par le port américain de Portland. C'était aussi le sentiment unanime de la Chambre, en 1907, quand elle adoptait une résolution laissant au gouverneur-en-conseil, la liberté de stipuler que la préférence anglaise ne s'appliquerait qu'aux marchandises venues par les ports canadiens.

Sir Wilfrid arrive ensuite à la question du prêt proprement dit. "Ce prêt, dit-il, n'est pas une modification du contrat originaire ce n'est nullement une faveur additionnelle que l'on accorde à la compagnie. C'est une pure opération financière: on prête 10 millions, à un intérêt de 4 p. c., avec comme garantie des obligations spéciales du G. T. P., constituant une hypothèque de la section ouest, et en sus la garantie additionnelle du Grand Tronc. Mais c'est là une situation analogue à celle du prêt au C. P. R., en 1883: et M. Foster n'a pu prouver aucune supériorité de ce côté. Sir Wilfrid rappelle quelles étaient alors les garanties, et on ne doit pas oublier que le prêt était de 30 millions. La compagnie du Pacifique ne pouvait alors trouver du crédit hors du gouvernement canadien: les garanties offertes ne doivent pas être calculées au montant qu'elles vaudraient aujourd'hui, mais à celles qu'elles valaient alors.

De plus, le G. T. P., n'a pas été traité par le gouvernement actuel avec la même libéralité que l'avait été le C. P. R., par le gouvernement tory d'alors: si le G. T. P. avait reçu autant que le C. P. R., il n'aurait pas besoin d'emprunter."

En conclusion, Sir Wilfrid Laurier dit qu'il espère que l'avenir portera une pleine et éclatante approbation de sa politique en cette matière.

Le premier-ministre se rassied au milieu d'enthousiastes applaudissements.

Adoption du bill

Après une réponse de M. Borden, et présentation de divers amendements par la gauche qui sont rejetés unanimement, le bill est adopté en troisième lecture et envoyé au Sénat.

L'enquête du Central Railway

La gauche a soulevé de nouveau l'affaire du Central Ry., comme elle se le proposait depuis quelque temps.

C'est M. Crothers (Elgin) qui a présenté l'amendement à la motion pour subsides.

Comme tout débat politique, cette discussion a soulevé un grand intérêt à la Chambre et les députés étaient très nombreux en séance.

M. Crothers a donné la version tory de l'affaire; il en a fait l'historique en un discours extrêmement long sinon très documenté.

Il a réédité avec un beau sang-froid toutes les calomnies déjà servies à différentes reprises.

En plusieurs points de son discours, par trop entachés d'erreurs volontaires, l'hon. Pugsley l'a interrompu pour exiger des rétractions.

M. Crothers termina son discours en présentant un amendement déclarant que les conclusions de la Commission du Nouveau-Brunswick, contre l'hon. M. Pugsley sont de nature sérieuse, et que la Chambre doit agir en conséquence et prendre une décision à leur endroit.

Réponse de l'hon. Pugsley

M. Pugsley se leva pour répondre à son adversaire, au milieu d'applaudissements chaleureux.

M. Pugsley rappelle d'abord que le fameux rapport en question porte sur des opérations faites bien avant qu'il fut ministre fédéral; et il est absolument mal à propos de soutenir que les accusations qu'il contient doivent amener sa démission.

Il peut d'ailleurs répondre à ces accusations. Elles ne sont pas, dit M. Pugsley, conformes aux témoignages entendus devant les Commissaires. S' M. Crothers, au lieu de lire le rapport, avait en-lu les témoignages, il aurait été un autre jugement, ou du moins, il aurait été en état de le ... La ... d'ailleurs a ... soigneusement mise au rancart ... seul le rapport a été imprimé..

Cette preuve même, comme le dira plus loin M. Pugsley, a été recueillie irrégulièrement et sans ordre.

M. Pugsley dit qu'il refuse de se laisser intimider par d'impuissantes menaces: il n'ira pas lui-même se mettre sous les pieds de ses ennemis. Il peut les combattre et les vaincre. (Enthousiastes applaudissements): le discours du ministre est constamment scandé par les applaudissement de la droite).

M. Pugsley entre dans le vif de l'affaire.

Il signale des erreurs capitales du rapport.

Celui-ci ne dit pas comment on a calculé le montant de $134,000, dont on n'aurait pas rendu compte.

La Commission ne mentionne pas les sommes payées pour justifier le titre de propriété de la ligne, exceptées celles payées à MM. Evans et Elkins. Elle n'a pas tenu compte de deux items de $8,500 et $12,500 pour fournitures de $60,000 à $70,000 dépensés sous l'administration de M. Evans. Enfin le montant des divers intérêts dépasse d'au moins $60,000 celui qu'a enregistré la Commission.

M. Pugsley analyse ensuite plus en détail quelques-uns des textes du rapport cités par M. Crothers; il s'applique à montrer qu'ils sont frappés au coin de l'injustice et de la partisannerie.

Pendant plus de quatre heures le ministre parle ainsi au milieu de bravos enthousiastes.

Il fait une belle défense serrée, ou bien mieux, il fait le procès documenté de ses adversaires.

Il cite des faits, étale leur mauvaise foi, et montre d'irréfutable façon la fausseté du rapport, un seul fait suffira les commissaires soutiennent que le chemin de fer eût pu être construit à $11,000 du mille; d'autre part, M. Hazen demande un subside additionnel pour ce même chemin de fer, disant qu'il faudra de $20,000 à $21,000 par mille pour l'achever.

M. Pugsley dit qu'il n'a pas voulu s'en tenir là, il a donné ordre, avant hier, à ses avocats de porter l'affaire devant une cour de justice, afin que tous les témoins nécessaires puissent être interrogés.

Son discours terminé, l'hon. M. Pugsley sort de la Chambre au milieu d'une belle manifestation de sympathie.

Nos chemins de fer

A peu près $85,000,000 vont être dépensés par les compagnies le chemins de fer en construction dans l'ouest du Canada en 1909, d'après les rapports des officiers des différentes compagnies. La campagne de construction projetée par le Pacifique Canadien est la plus dispendieuse et entrainera une dépense de plus de $20,000,000. James J. Hill dépensera $15,000,000 sur le Great Northern et ses embranchements, et construira une quatrième ligne à travers les prairies à l'ouest de Melville. Le Canadian Northern se propose de dépenser à peu près $11,000,000, dont une partie sera pour l'extension de sa ligne principale vers la côte du Pacifique. Le Grand-Tronc-Pacifique dépensera une somme égale sur sa ligne principale entre Winnipeg et la côte du Pacifique, mais la plus grande partie de l'argent dépensé par cette compagnie en 1909 sera affectée à ses embranchements.

Melville, (Saskatchewan), le quartier général du Grand-Tronc-Pacifique dans l'ouest du Canada, semble être la ville la plus favorisée cette année, car la compagnie a annoncé qu'elle construira au moins trois embranchements partant de Melville. Un ira au nord à Prince Albert, un autre au nord-est à la Baie d'Hudson, et un troisième jusqu'à la frontière américaine par voie de Régina.

Le seul nuage à l'horizon est la perspective d'une rareté de la main-d'oeuvre, mais on dit que ce problème n'est pas très sérieux à cause de la forte immigration qu'on attend de toutes les parties du monde.

L'immigration orientale

M. W. L. Mackenzie King, qui a représenté le Canada à la conférence internationale sur l'opium, tenue récemment à Shanghai, est revenu de son voyage en Chine et au Japon. Il a voyagé en Orient depuis la clôture de la conférence. Il a d'abord visité l'Inde et est allé récemment dans le nord de la Chine, n'ayant passé que peu de temps à Pékin avant de se rendre au Japon. Depuis son départ de Shanghai il a fait une enquête sur l'immigration orientale. "Pour conserver, dit-il, le niveau qu'ont atteint nos classes industrielles, une restriction de l'immigration est une nécessité absolue. Cela est reconnu par les autorités de l'autre côté du Pacifique aussi bien que par nous-mêmes, et tant que nous agirons dans un esprit de tolérance et en tenant compte des difficultés auxquelles sont en butte les hommes d'Etat orientaux, nous n'avons rien à craindre, d'ici plusieurs années, de l'immigration orientale.

"Pendant que j'étais au Japon, je fus invité par le ministère des affaires étrangères à discuter la question de l'immigration, et nous avons franchement échangé nos vues à ce sujet, mais je n'en puis rien dire avant d'avoir fait mon rapport à Ottawa. Le Canada et les Etats-Unis, cependant, peuvent compter sur la déclaration faite il y a huit semaines par le comte Komura, le ministre japonais des affaires étrangères, dans un discours préparé avec soin, lequel annonçait que le Japon se propose de restreindre l'émigration de l'autre côté du Pacifique. Le véritable péril, en ce qui concerne l'Asie, n'est pas dans le mouvement possible du travail d'Asie en Amérique — ce mouvement peut être réglé, — mais dans le mouvement presque certain des capitaux américains et européens en Asie, dès que les 'possibilités' industrielles de ce continent seront mieux connues et qu'il offrira un degré plus élevé de stabilité et de sécurité pour le placement des capitaux."

Parlant de la conférence sur l'opium, M. Mackenzie King dit qu'il a reconnu la sincérité de l'effort fait par la Chine pour faire disparaître ce fléau et elle demande à tous les gouvernements d'aider à prohiber la fabrication et l'exportation de l'opium et de ses dérivés, ce que le Canada et les Etats-Unis ont déjà fait.

La situation à Prince Rupert

Prince Rupert, 5 mai. —Nous avons eu dernièrement la visite ici, de M. d'Arcy Tate, aviseur légal du Grand Trone Pacifique, qui est venu pour entrer en pourparlers avec les autorités provinciales relativement à la vente des lots dans la nouvelle ville.

La compagnie et la province s'uniront pour cette vente, chacune mettant 1200 lots sur le marché: une partie étant réservée pour des fins commerciales et l'autre pour la construction d'habitations privées.

Il y a actuellement mille personnes résidant à Prince Rupert parmi lesquelles un grand nombre de jeunes couples. La vie socia le y est donc tranquille, gaie et plaisante.

Aucun des résidents actuels n'a encore acquis de titre à la propriété des lots où ils se trouvent. La compagnie et le gouvernement sont actuellement à examiner sous quelles considérations cette propriété leur sera accordée. Il est entendu que les pionniers auront des privilèges spéciaux.

La classe de citoyens est des meilleures. On ne vend pas de liqueurs enivrantes à Prince Rupert. Aucun permis n'a été émis pour cette fin. M. John Houston, le directeur du "Weekly Empire" et du "Daily Bulletin" a pris une attitude très énergique contre ce commerce et il a eu cela l'appui et l'approbation des citoyens. Le procureur général s'est déclaré favorable à la continuation de cette politique.

On travaille actuellement à améliorer les rues et chemins, à construire des trottoirs, à établir un système d'égoût et d'aqueduc Deux mille six cents hommes sont activement occupés dans les divers travaux de construction à l'est de Prince Rupert.

S. E. Lord Grey

Lorsque Sir Wilfrid Laurier a annoncé à la Chambre des Communes que Son Excellence le comte Grey resterait au Canada encore un an, pour terminer le terme de six ans que comporte sa nomination, les députés ont unanimement exprimé une vive satisfaction.

La population tout entière du pays accueillera également cette nouvelle avec une grande joie, car Son Excellence a su se rendre sympathique à toutes les classes comme à toutes les races.

Sans s'immiscer le moins du monde dans les affaires politiques du gouvernement, à qui il a donné toujours le plus loyal concours, il s'est intéressé et s'est mêlé intimement à notre vie sociale; et s'il n'a pas craint, parfois, d'exprimer ses idées personnelles sur des questions de plus large envergure intéressant aussi le gouvernement impérial, il l'a fait si discrètement, si délicatement et si loyalement, sans chercher le moins du monde à les imposer, qu'il eut été impossible au plus farouche adversaire de ces idées, de lui en tenir rancune.

Les Canadiens-français ont eu souvent l'occasion de constater ses sentiments sympathiques à leur endroit et ils ne sont pas les moins empressés à se féliciter de le garder, un an de plus, à la tête du gouvernement du Canada.

"L'Ange de la Patrie"

Le geste de Pie X saisissant le drapeau tricolore, qu'avait apporté des pèlerins français, et le baisant par deux fois au milieu de émotion indicible des personnes présentes, continue à faire le sujet de nombreux commentaires dans la presse du monde entier.

En élevant Jeanne d'Arc sur les autels, Rome a ravivé l'admiration que le peuple français a toujour eue pour la libératrice de la patrie. Il est en ce moment fortement question à Paris, à Rouen et ailleurs d'instituer une fête nationale de Jeanne d'Arc qui serait célébrée le 8 mai, date de la délivrance d'Orléans. Des conseils généraux ont déjà émis ce voeu.

M. Marcel Habert, dans "La Patrie," dit que les cérémonies de la béatification de Jeanne d'Arc à Rome ont eu leur écho dans toutes les églises de France et dans les coeurs de tous les patriotes français.

"L'importance de ces cérémonies, ajoute-t-il, a été précisée et éclairée par un geste inspiré du pape Pie X qui, saisissant à pleines mains le drapeau français, l'a porté à ses lèvres et baisé par deux fois aux acclamations des cinquante mille pèlerins qui remplissaient l'immense basilique.

"Ce geste a une double signification qu'il importe de retenir.

"Tout d'abord il dissipe une équivoque qu'il était indispensable de faire disparaître.

"Le drapeau que le pape a embrassé, ce n'est pas le drapeau fleurdelysé de l'ancienne monarchie, ce n'est même pas la bannière bleue et blanche de Jeanne d'Arc, c'est le drapeau tricolore de la France moderne, c'est le drapeau de la République, de l'Empire et de la Monarchie de juillet.

"Ce geste prouve donc que Jeanne d'Arc appartient à la France tout entière et que nul n'a le droit d'accaparer le culte de l'héroïne nationale au profit d'un parti ou d'un groupement politique.

"Cette grande et silencieuse leçon tombant du haut du siège pontifical ne sera perdue, j'en suis sûr pour personne."

France et Canada

Le "Sicilian," de la ligne Allan est entré dans le port de Montréal. C'est le premier bateau battant pavillon français qui nous visite.

Nos exportateurs canadiens vont pouvoir maintenant profiter du nouveau traité commercial conclu entre la France et le Canada.

NOUVELLES REGIONALES

RIVIERE-QUI-BARRE

Le catéchisme préparatoire à la première communion est commencé depuis la semaine dernière. Un bon nombre d'enfants y sont assidus.

Une requête, déjà couverte de signatures nombreuses de citoyens de la Rivière-qui-Barre, a été mise en circulation, pour demander l'ouverture du bureau de poste, pendant une heure, après la Messe.

Cette requête sera envoyé prochainement au ministre des Postes, l'hon. R. Lemieux.

Nous espérons fermement le succès de notre démarche; ce serait d'une grande utilité pour nos fermiers qui doivent revenir au village en cours de semaine pour obtenir leurs lettres.

En ce moment, où les travaux des semences occupent ferme, à la campagne, l'inconvénient du système actuel de distribution de la malle se fait plus particulièrement sentir.

Espérons que le ministre des Postes, se rendra à notre légitime désir.

Nous avons eu la semaine dernière, une grande assemblée relative à notre laiterie.

La bonne volonté de chacun aidant, nous espérons avoir de prompts résultats.

Notre appel au patriotisme de nos concitoyens de la Rivière-qui-Barre pour la création d'un cercle St-Jean-Baptiste semble avoir eu quelque écho.

Nous le répétons inlassablement: Compatriotes, suivons les conseils de l'abbé Bérubé, unissons-nous en un cercle: vous savez de quels avantages doit être pour nous la fondation d'un tel cercle, au point de vue de nos droits, de notre langue, de notre religion...

Eh! bien, plus d'hésitation Ainsi que nous le disions il y a deux semaines, il suffit de dix hommes de bonne volonté, pour commencer, ne sommes-nous pas dix fois plus...

Voyez quels sont les résultats merveilleux de la création des cercles St-Jean-Baptiste, dans quelques paroisses. Vonda, en est un bon exemple, l'entente, la prospérité y règne.

Mettons de semblables avantages de notre côté, et employons nous activement, chacun pour le bien de tous; les résultats ne se feront pas attendre.

PLAIN CREEK

Depuis les derniers jours d'avril, nous avons vraiment un temps idéal.

La température est constamment à 70 degrés au-dessus de zéro, et comme conséquence toute la neige est disparue.

Les vents chauds ont asséché les champs et les cultivateurs ont commencé les semences.

Beaucoup de cultivateurs qui s'étaient absentés durant l'hiver, sont revenus sur leur terre avec l'intention d'y demeurer définitivement.

MOOSE LAKE

M. et Mme Emile Baril annoncent la naissance d'une petite fille, qui a reçu les noms de Marie, Blanche, Albertine.

Parrain et Marraine, M. et Mme Wilfrid Ouimet.

Mme Moïse Durocher, est décédée à Beaumont, il y a quelques jours. Elle laisse un époux, un fils et une fille, cette dernière, Mme Jos. Ouellette, de Moose Lake.

Nous offrons toutes nos condoléances à la famille en deuil.

M. Baril, propriétaire d'un moulin à scie, vient de faire l'acquisition d'un appareil pour la fabrication des bardeaux qui rendra de grands services à nos nouveaux colons.

VEGREVILLE

Le corps de Victor St-Hilaire, fils de M. A. St-Hilaire, de Brosseau, vient d'être découvert flottant sur la rivière Vermillion.

On se rappelle encore l'émoi créé par la disparition du jeune homme au mois de septembre dernier.

La décomposition des mains et de la face permettent de croire que le corps est resté immergé sous la glace durant tout l'hiver.

Le Dr C. W. Field, coroner, fut chargé de faire une enquête.

L'examen du corps démontra que les poumons étaient parfaitement secs et qu'il n'y avait pas d'eau dans l'estomac.

Il appert donc certain, que Victor St-Hilaire était mort lorsqu'il a été jeté dans la rivière.

On a tout lieu de croire qu'il a été tué au cours d'une bataille qui eût lieu chez un russe, le jour même de sa disparition.

L'enquête a été ajournée pour permettre l'audition d'un témoin important, actuellement en Colombie Britannique. Elle sera reprise le 17 mai.

Les funérailles du jeune St-Hilaire ont eu lieu à l'église catholique, le 5 mai dernier.

M. St. Hilaire, hôtelier de Brosseau, qui fut avisé par téléphone de la découverte du corps de son fils, a parcouru la distance a Brosseau à Végreville, 35 milles, en quatre heures par d'exécrables routes.

Il dut traverser la Saskatchewan au moyen de planches, la glace étant en ... dangereuses conditions.

CAMROSE

Dans deux semaines commenceront les travaux de construction de l'embranchement du C. N. R. qui doit aller de Végreville à Calgary en passant par Camrose.

Tout porte à croire étant donné l'activité avec laquelle les travaux vont être poussés, que les chars parviendront ici dès cette automne.

La nouvelle ligne va donner un surcroit d'activité à notre ville et concourir à faire de Camrose le centre du réseau des chemins de fer d'Alberta.

L'embranchement ouvrira au sud l'un des plus riches districts agricoles de la province.

Tout fait prévoir un peuplement prodigieusement rapide de ces terrains.

LA CALMETTE

Nos fermiers ont eu la bonne surprise d'apprendre la continuation de la ligne de chemin de fer d'Edmonton au Landing, dont Morinville était le point terminus depuis bientôt trois ans. C'est un débouché vers le nord dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Le tracé était vivement contesté. Le travail des arpenteurs est terminé. La voie ferrée partant de Morinville se dirigera vers le nord en suivant la route nouvellement ouverte l'an passé, puis tournant à l'ouest, pour atteindre Clyde.

Les travaux commenceront d'ici à quelques jours et assureront du travail pour un bon nombre d'hommes.

L'école du ... est ouverte depuis quelque temps. Elle est sous la direction d'un maître d'école canadien français.

Naissance: — Madame Frank Rivet, une fille.

Le 27 avril a été célébré le mariage de Mademoiselle Annie Charest, de Beaumont avec M. Louis Labbé, de la Calmette.

Madame V. Pressoir s'est embarquée le 29 avril, à New-York, pour retourner en France.

ANNONCES CLASSIFIEES

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Chateaux de Cartes

No. 5

(Suite)

Il semblait que l'argent, en ouatant de bien-être, de satiété, la vie de la petite millionnaire, en lui évitant tout heurt, en prévenant ses désirs, en allant au devant de ses moindres caprices, eût éveillé sa sensibilité jusqu'au point où, devenant presque maladive, elle se change en nervosité.

Et comme, hélas! il est une loi commune, celle de la souffrance — de la souffrance qui est et qui doit si vraiment être qu'elle devient imaginaire, lorsqu'elle n'est pas réelle — Nancy, que tout protégeait contre elle, finissait par souffrir plus qu'une autre parce que, n'ayant à souffrir de rien, elle arrivait à souffrir de tout.

Ghislaine, forte, courageuse, habituée à se vaincre, à supporter ce qui ne peut s'éviter et à se passer de ce qu'elle ne pouvait avoir, était d'une autre trempe.

Une amitié très vive unissait les jeunes filles. Quatre années de séparation ne l'avaient point affaiblie, bien que diminuant cependant la pleine et entière confiance d'autrefois. Ce soir brusquement les larmes de Nancy la faisaient renaître.

— Malheureuse, toi? pourquoi?

Alors Nancy s'exalta :

"Ah! tu ne sais pas... tu ne peux savoir ce que c'est que de douter de tout, de tous, de ne voir autour de soi... rien de vrai... rien de sincère...

— C'est pour cela que tu pleures?

— Puis... puis... — et les sanglots de Nancy redoublèrent — je pleure parce que Luc n'a pas été gentil pour moi!...

— Ah! dis-le donc!...

— Parce qu'il ne l'est plus.... qu'il se détache de moi... qu'il ne m'aime plus... que j'en mourrai!

Ghislaine eut un petit éclat de rire forcé.

"Pauvre trésor!... mais c'est épouvantable!

— Tu ris... tu te moques... je souffre, je... souffre... cria Nancy exaspérée. Il y a un mois il m'aimait, je le sentais, je le savais, je l'ai avoué à papa : "Je n'épouserai que Luc!..." Papa ne s'est pas opposé, il a laissé comprendre à Luc que sa démarche officielle serait bien accueillie.... et Luc se refroidit... et je ne vois rien venir...

— Nous n'aimons... il est peut-être des circonstances... je ne vois vraiment pas que quelques jours de retard...

— Luc ne m'aime plus!

— Il te l'a dit?

— Non! je le sens.

A cela Ghislaine répondit si délibérément, bien qu'avec une altération dans la voix : Bah! tu sens mal! que Nancy demanda cette fois avec une lueur d'espoir :

"Il te l'a dit?

— Non, mais je devine.

— Toi! une autre peut s'y tromper, moi je ne m'y trompe pas, Ghislaine! Il m'a fait la cour cet hiver... ce printemps, il m'a suivie ici... je vois bien qu'il n'est plus le même.

— Depuis quand?

La voix de Ghislaine tremblait un peu.

— Depuis trois semaines!

— Trois semaines!"

Et Ghislaine se tut.

"Papa est parfois si dur... aura-t-il blessé Luc? il y a tant de délicatesse à avoir... Luc a si peu d'argent... moi j'en ai trop... trop...

Ghislaine interrompit vivement :

— Mais non... mais non... n'accuse pas ton père! — puis avec effort elle continua — tu es très fatiguée ce soir, nerveuse audelà de tout ; viens, couche-toi, je vais t'aider...

— Me coucher?... je ne dormirai pas... tout me semblera bien plus affreux encore...

— Veux-tu que je reste près de toi?... que je te veille?...

— Cela te fatiguera...

— Non... viens.

Et Ghislaine ayant [illegible] Nancy [illegible] elle l'aida à se déshabiller et, quelques instants plus tard, arrangeant la longue couverture, elle conseillait maternellement :

— Maintenant ne parle plus, compte jusqu'à mille si tu ne [illegible] [illegible] doucement alors je sortirai de la chambre [illegible] après une bonne nuit tout s'arrangera [illegible] tu le promets?

Et Nancy d'une voix d'enfant.

Ghislaine fit une pause à répondre puis tristement elle dit :

"Oui, je le promets!..."

Et, le coeur étreint, gros de chagrin, la jeune fille, encore en toilette de bal, demeura assise au pied du lit.

"Tu le promets?..." répéta Nancy après un moment.

— Je le promets!... répondit Ghislaine, cette fois presque avec solennité.

Quelques instants plus tard Nancy dormait.

Alors, avec des précautions infinies, Ghislaine se leva, se glissa dans le corridor, regagna sa chambre et se dévêtit. Mais, en longue robe de nuit, toute blanche, semblant une apparition, elle aussi s'accouda à la fenêtre et regarda le flot charrier des lueurs d'étoiles, puis bientôt des lueurs d'aurore, des lueurs de jour et enfin le premier rayon de soleil.

Ghislaine souffrait.

"Ah! je l'aime... murmura-t-elle, je l'aime depuis le premier jour, depuis le premier moment de mon arrivée... tout de suite quelque chose de moi a été vers lui... et depuis!... depuis... je l'aime!"

La jeune fille appuya son front brûlant au rebord de la fenêtre.

"Cependant, je ne me suis point trahie, je ne puis me reprocher de l'avoir attiré, au contraire. Mais, pourquoi, puisqu'il doit épouser Nan, s'est-il attaché à m'enchanter... à me séduire... c'est mal!..."

Et Ghislaine crut revoir un regard de velours charmeur, captivant, un regard qui prenait le coeur comme par magie.

"Ah! oui, c'est mal!... et elle demeura quelques instants la tête dans ses mains. Ah! je comprends si bien que Nancy l'ait choisi, lui... lui entre tous!"

Et rougissante, troublée, elle passa de l'eau fraîche sur son visage, s'habilla d'une jupe de drap, d'une chemisette de batiste claire, épingla rapidement sur son chignon très flou un canotier de grosse paille et sortit de sa chambre, mécontente d'elle-même, peureuse de laisser voir son trouble.

(A suivre)

L'Héritier d'Humbert II

(Suite)

Le jeune prince secoua doucement sa tête brune.

— Je ne puis par servir vos projets monseigneur, je ne puis pas pour une ambition humaine être traître à mon Dieu et à mon roi.

— Votre roi!... vous n'en avez point. Quant à Dieu!...

Un sourire céleste illumina un instant le beau visage du fils d'Albon.

— Oui, Dieu à qui depuis mon enfance, avant que le dauphin de Viennois ne m'ait reconnu son successeur, j'ai juré d'appartenir.

— Vous avez osé!

— Oui, monseigneur, je veux être prêtre et moine, c'est pourquoi devant la révolte de nos guerriers j'ai compris que je devais abandonner un héritage que Dieu lui-même me défend d'accepter.

— Et moi je ne veux pas, dit le comte avec violence, non, jamais moi vivant, le dernier fils de ma race n'ira s'ensevelir au fonds d'un cloître.

— Si Dieu l'ordonnait, messire?

— Dieu ne veut pas la fin de notre lignée... Et puis, reprit le vieillard avec un éclair sinistre dans les yeux, Dieu l'ordonnerait-il que je n'obéirais pas!

— Mon père, supplia le jeune homme, usant pour la première fois de cette douce appellation peu en vigueur à cette époque dans les familles de preux. Mon père, ne prononcez point de telles paroles. Songez quelle grâce Dieu fait à notre noble maison en prenant encore pour lui son dernier héritier. Mon père, la plupart de nos ancêtres sont morts dans les cloîtres et le dernier fils d'Albon doit mourir sur le trône... Le jeune homme se rapprocha [illegible]

— Mon père, oubliez ces vains rêves de gloire.

A quoi bon troubler la province par une guerre civile qui n'aura que de funestes effets ; laissez-moi entrer dans un monastère et acquérir une couronne immortelle en échange d'une autre périssable.

— Non, dit le comte implacable. Ecoutez, reprit-il en fixant sur le prince un regard étincelant de rage, là-bas, mes voisins, mes vassaux, vous attendent.... Je vous donne une heure pour décider de votre sort, Jehan. Vous serez dauphin de Viennois ou vous mourrez?

Jehan d'Albon pâlit un peu ; lentement ses longues paupières s'abaissèrent en une minute de suprême souffrance et de suprême lutte, puis les relevant, et arrêtant son regard étrangement calme sur les yeux égarés du vieux comte :

— Soit, monseigneur, je mourrai.

Les deux mains de Eudes s'abattirent comme deux masses de plomb sur l'épaule du [illegible] prince et le secouèrent avec rudesse.

— Honte! honte, dit-il, tu mourras ; mais de la mort des lâches, des traîtres et des félons. Honte à toi, fils indigne d'une noble lignée!

Et, le poing menaçant, la lèvre frémissante, il sortit en refermant la porte derrière lui.

Alors Jehan d'Albon se laissa tomber à genoux sur le sol, cacha son front dans ses mains et des larmes [illegible] coulaient le long de ses doigts blancs.

Une heure après, un cliquetis de clefs annonça au descendant des dauphins que l'heure de la dernière lutte allait sonner.

Il se releva, son visage portait encore la trace des larmes, mais une énergie intense brillait dans ses yeux. Et comme ces martyrs qui versaient à Rome leur sang pour le Christ, un reflet de surnaturelle espérance illuminait son front.

Eudes entra le premier et deux hommes vêtus de couleur sombre, pénétrèrent après lui dans la pièce.

Il contempla un instant le beau visage pâle à l'expression souffrante et résignée, puis il dit :

— Avez-vous réfléchi, Jehan?

— Je suis à vos ordres, monseigneur.

— Vous serez dauphin?

— Non, j'aime mieux mourir!

Le comte fit un signe, les hommes noirs plièrent les mains du jeune prince et le prirent chacun par un bras.

Au bout du couloir du vestibule qui divisait la tour, l'un d'eux arrêta, souleva une dalle, et dans l'ouverture béante, apparut un escalier étroit tournant en spirale.

Les trois hommes s'y engagèrent avec leur victime et la pierre retomba d'elle-même.

Eudes marchait en avant, tenant à la main une petite lampe à faible lumière dans l'obscurité sinistre du souterrain.

De temps à autre des chauves-souris effrayées par le bruit des pas sur le rocher, venaient se heurter au sinistre cortège. Dans l'ombre qui voyait luire des yeux brillants et fauves, les chouettes, les chats-huants et les hiboux chantaient lugubrement ; l'atmosphère humide s'exhalait perfide et froide, saisissait à la gorge le jeune prince. Des conseils [illegible] sous ses pieds.

(A Suivre)

COIN FÉMININ

NOUVELLE

LE RYTHME D'AMOUR

Plusieurs fois déjà, au hasard du luxueux parc de l'hôtel, ils s'étaient rencontrés, mais, lui, le maëstro célèbre, venu là, en villégiature élégante, promener la nostalgie d'un rythme insaisissable, ne l'avait point encore remarquée; et, elle, la jolie vendeuse indienne, intimidée, n'osait à chaque fois offrir ses fleurs.

Et cette timidité étrange, sans cause, survenue soudainement depuis que le grave étranger, au rêve évident, croisait sa tournée quotidienne, c'était à quoi précisément songeait Nobeka, ce soir d'août, tandis que, sa corbeille, de lys rouges emplie à la serre des jardins, elle revenait à pas lents vers les allées plus populeuses du parc...

N'était-ce pas, en effet, singulier que devant lui son assurance machinale de vendeuse disparut subitement, et qu'elle eut hâte soudain d'avoir passé?...

Et si cela s'expliquait encore, au demeurant, par une timidité rationnelle de l'enfant à l'âme naïve devant l'étranger, qu'une renommée illustre, parvenue jusqu'à elle, divinisait presqu'à ses yeux, pourquoi cet illogisme d'un trouble confusément voluptueux, et qui la jetait impulsivement vers lui quand sa silhouette paraissait à travers la colonnade des trones?

Pourquoi cette inexplication d'une vague déception, quand elle

Sous le regard des grands yeux noirs, qui le brûlait d'une caresse ignorante, un effort fait d'impressions simultanées et rapides, agitait son cerveau, et soudain en trait de feu, le rythme indocile jaillit, se dégagea des lourdeurs.

Une joie immense, surhumaine, fit bondir le coeur du maëstro, une joie paradisiaque, élaborée de l'orgueil du créateur et de la satisfaction raffinée de l'artiste qui pressent l'oeuvre sublime.

O le chant d'amour du troisième acte de sa "Fille Indienne"! ...le rythme tant cherché, qui manquait seul à l'opéra, au chef-d'oeuvre favori!...

Voilà qu'il éclatait radieux, et montait à l'improviste dans son cerveau ébloui!...

Oui, c'était bien là, le rythme ardent et doux, languide et passionné, le rythme dont la formule échappait à son inspiration cérébrale et qu'il trouvait soudain dans les yeux noirs d'une enfant.

....

Toujours immobiles, face à face, ils demeuraient sans paroles, elle, l'enfant troublée, apeurée presque, lui, tout à son ivresse, créant, écoutant monter cette musique divine, à lui seul...

Quand le rythme eut accompli sa révolution synthétique, quand le cerveau du musicien eut puisé tout le suc du chant d'amour dans les yeux de velours noir... Alors le même geste qui avait immobilisé le charme, le brisa...

Sans attention aux fleurs offertes ,tout à son art borné à un thème d'amour fictif, le maëstro rendit l'enfant libre...

—" Va-t-en!...

Ne fallait-il pas qu'il fut seul maintenant, qu'il eut absolu l'isolement de l'heure indécise, pour exacerber l'oeuvre naissante, développer le motif... donner la facture du maître?...

....

finissait le tour du parc sans l'avoir vu?..

Et quand tout en elle tendait à l'effacer humblement devant lui, lointainement respectueuse d'un être émané d'une essence humaine supérieure à la sienne. pourquoi ce désir, lancinant, nostalgique de se jeter à ses pieds pour attirer son regard, et de rester là indéfiniment, sans songer?...

Oui, en vérité, c'était étrange, et l'enfant inhabile à la solution des énigmes psychologiques ne pouvait point ne pas être être troublée en songeant innocemment: "pourquoi"?...

....

Ce même soir d'août, lui, esclave du rythme cherché, s'attardait au bord du lac, l'oreille, par un besoin insatiable de symphonie, obstinée à surprendre le murmure secret du friselis des feuilles cuivrées, nimbées de l'éblouissement des dernières lumières estivales.

Au bruissement subtil du sable sous des mocassins légers, son regard s'abaissa.

Auprès de lui, à le toucher presque, toute petite de sa haute stature, Nobeka d'un geste très pur d'offrande sacrée, tendait quelques lys de sa corbeille.

Ainsi, dans le voile très fragile de brume, monté des eaux proches, qui ouatait de poésie crépusculaire anticipée l'entourage immédiat d'arbustes rares, l'indienne était un motif tellement non pareil avec son caractère de fille des bois rudes, heurté de cette flore quintessenciée, que le musicien, comme s'il continuait sa vision éliséenne, évoluée, demeurait muet et immobile...

Puis, dans le rêve, il eut conscience de la fugacité de cette vision insoumise à sa volonté, alors d'un geste d'impulsivité brutale, il commanda à l'enfant de garder la pose.

La nuit était d'une tièdeur amollissante, lumineuse de clartés que la lune semblait diffuser à travers des mousselines d'or...

Des groupes sympathisant, demeuraient au charme de l'heure, dans le clair obscur de la terrasse.

D'un appartement éloigné des sons de piano tombaient dans le calme...

C'était une mélodie dans l'assourdissement des portières rendait le caractère trop ténu pour qu'on put le définir complètement; parfois cependant, quand les portes s'ouvraient, atténuant la distance, des phrases musicales se précisaient.... un chant d'amour, singulier, troublait la nuit... il y avait des tendresses humbles dites avec emportement, des cris de passion fondus en sanglots...

...Les femmes inattentives d'un groupe, parlaient entre elles.

—"Imaginez, disait l'une, qu'en revenant de la ferme du parc, ce soir, j'ai rencontré notre petite marchande de fleurs, vous savez, Nobeka, la jolie indienne? La pauvre mignonne pleurait, assise sur un banc. Elle ne m'avait pas entendu venir; je me suis approchée pour m'informer de la cause de son chagrin...

—"Et qu'avait-elle?... interrompit une curieuse impatiente.

—"C'est précisément ce que je ne sais; car à peine la pauvre enfant m'eut-elle vue qu'elle se leva, et très farouche, s'enfuit sans même songer à reprendre sa corbeille de fleurs..."

Un homme, qui suivait la papotage, donna une explication plausible, en secouant la cendre de son cigare:

—"Bah! histoire d'amourette, sans doute quelque bellâtre à peau cuivrée qui aura joué au bourreau des coeurs...

Dans l'éloignement, le rythme étrange pleurait la désespérance douce d'aimer sans retour...

JEAN DE NOBON.

Ruines du cœur.

Mon coeur était jadis comme un palais romain,
Tout consruit de granits choisis, de marbres rares,
Bientôt, les passions, comme un flot de barbares,
L'envahirent, la hache ou la torche à la main.

Ce fut une ruine alors. Nul bruit humain,
Vipères et hiboux. Terrains de fleurs avares.
Partout gisaient, brisés, porphyres et carrares;
Et les ronces avaient effacé le chemin.

Je suis resté longtemps, seul, devant mon désastre.
Des midis sans soleil, des minuits sans un astre,
Passèrent, et j'ai, là, véeu d'horribles jours;

Mais tu parus enfin, blanche dans la lumière,
Et, bravement, afin de loger nos amours,
Des débris du palais j'ai bâti ma chaumière.

FRANCOIS COPPEE.

PETIT COURRIER

Manitobaine. — Vos nouvelles ont été accueillies avec grand plaisir. J'étais loin de me douter de la cause heureuse de votre long silence. Tous mes voeux de bonheur à la petite fiancée et mon tribut d'admiration à la grande soeur-maman.

La "petite joie."—le joli mot! Revenez au nid de temps à autre; vous donnez l'illusion du passé, pauvre grande! J'aime votre vaillance joyeuse et vos douces espérances.

Votre amie Gertrude trouvera ici un rappel à son bon souvenir.

Kate. — Vous êtes la bienvenue. Ces recettes sont vraiment trop longues pour être données ici, d'autant plus qu'elles ne sont point d'un intérêt général. Voulez-vous me donner votre adresse, je me ferai un plaisir de vous les envoyer?

Je n'ai droit qu'à la moitié des remerciements; je me charge d'ailleurs volontiers de transmettre l'autre partie.

Melle M. L. M. — J'accepte très volontiers ce que vous me proposez, si cela peut vous agréer; et je vous prie de ne pas mettre en doute que je puisse encore à l'occasion vous être de quelque utilité.

Je pense que vous profitez largement de vos vacances que favorise le retour des douces journées.

Vous n'oublierez pas vos promesses, n'est-il pas vrai?...

Jane. — Envoyez-moi cette poésie, je l'examinerai et l'insérerai avec plaisir.

Quelques occupations, ces jours derniers ne m'ont pas encore permis de vous répondre particulièrement; vous recevrez une lettre après ces lignes.

Avant que de vous livrer à des essais poétiques, étudiez à fond la prosodie, c'est une chose indispensable pour arriver à produire une poésie parfaite, encore faut-il que vous possédiez le "don"..

M. D des Rosiers. — Votre lettre me parvient juste à temps pour que je puisse vous en accuser réception. J'y répondrai la semaine prochaine.

J. A. M. — Même réponse que ci-dessus.

MAGALI.

NOUVELLES BREVES

Le Shah de Perse vient de signer une proclamation accordant une constitution à son peuple.

Le Czar et l'impératrice de Russie se rendront à Brest, au mois de juin, à bord du yacht impérial "L'Etoile Polaire." Ils y rencontreront le président Fallières.

L'ex-président Roosevelt a tué son quatrième lion, à Wami (Afrique).

La Presse Associée Canadienne croit savoir que le gouvernement impérial a envoyé aux divers gouvernements de l'Empire des télégrammes les conviant à une conférence spéciale dont l'objet serait de traiter la question de la défense de l'empire.

Cette conférence aurait lieu en juillet.

Le département du trafic du C. P. R. a reçu l'annonce qu'on vient de découvrir une nouvelle veine d'argent, montrant que le lit de roches contenant les filons de Cobalt et de Cowganda se continue 100 milles plus loin qu'on ne supposait jusqu'ici.

Une ligne de ballons sera établie, l'an prochain, entre Friedrichhafen et le nord de l'Allemagne. Le compte Zeppelin et la compagnie qu'il a formée sont les promoteurs de ce projet.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 13 MAI ,1909.

Le traite franco-canadien

Ses avantages pour le Canada

Le Sénat français a dernièrement ratifié, à une immense majorité, le traité de commerce franco-canadien. Nous sommes heureux de constater que le Parlement français a su apprécier l'importance qu'il y a d'établir sans retard entre les deux pays les relations d'affaires les plus faciles, les plus amicales.

La France trouvera au Canada un marché de jour en jour plus vaste, à mesure que notre pays lui-même se développera et que les communications océaniques s'amélioreront. L'entente cordiale anglo-française, qui a son écho dans toutes les provinces canadiennes, et la sympathie profonde de la population de Québec pour l'ancienne Mère-Patrie faciliteront les débuts des exportateurs français qui voudront profiter du nouveau tarif. D'autre part, le courant d'affaires qui s'établira entre le producteur et son acheteur d'outre-mer ne manquera pas de renseigner les capitalistes de Paris et même de la province sur les avantages considérables qu'offre le Canada. Ce ne sera donc pas, semble-t-il, par l'exportation seule de notre bétail, de notre bois ou de nos autres produits principaux, que nous bénéficierons du nouvel état de choses, mais encore, et surtout, par l'importation dans le pays de capitaux étrangers.

La France ,en effet, a des fonds énormes en réserve: l'épargne française est la banque de l'univers. Ces fonds, difficiles à placer avantageusement en France même, surtout depuis le projet de l'impôt sur le revenu, prennent de plus en plus le chemin de l'étranger. Le Canada, pays neuf, où tout est à faire et où l'argent est très rare, a tout intérêt à les attirer vers lui, dans la plus large mesure possible.

Le développement des relations commerciales franco-canadiennes, en faisant connaître aux financiers français les vastes ressources et les grandes entreprises du Canada, aura pour résultat certain l'envoi chez nous de capitaux importants qui contribueront puissamment au développement et au progrès du pays.

Le premier centenaire de l'Ouest

La célébration de l'arrivée des premiers colons à la rivière Rouge

Winnipeg a décidé d'organiser pour 1912, une exposition nationale, dans le but de célébrer, d'une manière éclatante, l'arrivée, sur les bords de la rivière Rouge, du premier contingent des colons du Nord-Ouest.

L'idée est louable et bonne.

Elle est de nature à rencontrer l'approbation unanime de tous les habitants de l'Ouest, nous dirons plus, de tous les patriotes canadiens.

Et n'est-ce pas en effet une page d'histoire digne de provoquer légitimement notre fierté nationale que l'exploit de cette poignée d'Irlandais et d'Ecossais qui, sous la conduite de Lord Selkirk, vinrent en 1812 du Fort Churchill, sur la baie d'Hudson, au Fort Garry, pour implanter au coeur même de nos prairies une civilisation devenue si intense et si prospère...

Emise, il y a un an à peine, dans un discours, l'idée de célébration de ce centenaire, de notre histoire du Nord-Ouest, a trouvé un si large accueil parmi les hommes influents du pays, que déjà elle est passée à l'état de projet ferme et arrêté.

Pour assurer sa réussite, les promoteurs ont résolu d'y intéresser le pays tout entier, en faisant une tournée générale à travers les provinces de la Confédération pour soumettre leurs vues aux Chambres de Commerce, conseils municipaux, etc.

Nous avons eu leur visite à Edmonton, la semaine dernière, et comme ils se le devaient à eux mêmes, nos hommes d'affaires leur ont fait une réception chaleureuse et enthousiaste...

Ainsi qu'il ressort des discours des délégués, l'exposition projetée sera nationale, et cela, exclusivement.

Elle comprendra le nord et le sud, l'est et l'ouest du pays; et révèlera au monde la diversité entière de nos produits et leur richesse.

D'ores et déjà, on peut prévoir un succès considérable pour cette exposition, car de tous les points du territoire les assurances de collaboration dévouée parviennent au comité d'organisation.

En ce qui concerne notre ville, voici qu'elles ont été les résolutions adoptées, comme conclusion à la visite des délégués de Winnipeg.

Proposé par M. J. C. Dowset, président de la Chambre de Commerce, secondé par M. P. Ed. Lessard, député de Pakan:

"Il est résolu que les citoyens d'Edmonton après soigneuse considération du projet d'une exposition nationale en 1912 à Winnipeg, dans le but de célébrer le centenaire de l'arrivée des premiers colons sur les bords de la rivière Rouge, expriment ici leur conviction qu'un tel événement sera du plus grand bien pour le pays, étant donné l'attraction qu'il exercera sur les colons et les capitalistes étrangers.

"Que c'est une occasion exceptionnelle de mettre en valeur nos ressources et notre avenir.

"Qu'en raison de cela, autorisation soit donnée au Maire d'envoyer copie de cette résolution à nos représentants à Ottawa l'hon. F Oliver, les Sénateurs Roy et Talbot, et aux membres de la législature provinciale, les hons. Cross et McDougall, en leur demandant leur appui et leur influence auprès des parlements pour obtenir une aide pécuniaire."

Proposé par M. W. W. Short, secondé par M. A. A. Fraser, ce dernier descendant d'un des pionniers de Lord Selkirk:

"Il est résolu que le Maire et le président de la Chambre de Commerce soient autorisés à constituer un comité pour organiser la participation du district d'Edmonton à l'exposition nationale de Winnipeg en 1912."

On le voit, ces résolutions approuvent complètement le projet, et la deuxième nous donne l'espérance que notre ville et ses environs seront dignement représentés à l'exposition de 1912.

Après le tricentenaire de Québec, le centenaire du Nord-Ouest! Les deux célébrations se complèteront merveilleusement par elles-mêmes. Ce sera deux pages typiques de notre histoire canadiennes.

Les fêtes de Québec ont été un succès inoubliable, il faut de toute nécessité que les fêtes de Winnipeg soient leur digne 'pendant."

Qu'on n'épargne donc rien pour arriver à cela.

Conferences populaires en France

Sur l'immigration au Canada

Nous venons de recevoir le "Bulletin de la Société Nationale des Conférences Populaires" du mois de mars dernier, lequel publie une conférence sur le Canada, que M. Paul Wiallard, agent principal du Ministère de l'Intérieur, en France, y a fait insérer, Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt ce travail destiné à faire connaître de plus en plus notre pays dans des milieux où cela ne peut laisser que de porter d'excellents fruits à brève échéance. En effet, ce Bulletin, s'adresse à la jeunesse des écoles et à l'armée. Ses abonnés et ses adhérents sont des instituteurs et des officiers qui attendent chaque mois la lecture préparée à leur intention avec des vues à projections lumineuses, qu'ils n'ont qu'à faire défiler devant leur auditoire habituel, ce qui leur évite de faire eux-mêmes ce travail toujours long et difficile.

Le "Bulletin de la Société Nationale des Conférences Populaires" a 8,000 abonnés, c'est-à-dire 8,000 conférenciers; et, comme ces conférenciers reçoivent des prix et des récompenses, — diplômes et médailles, — basés sur le nombre des entretiens donnés, on se rend facilement compte de la quantité considérable de jeunes gens qui, au cours du printemps et de l'été, vont entendre parler du Canada et des merveilleuses ressources.

Bien plus, M. Wiallard a eu l'heureuse idée d'offrir des atlas ainsi que des cartes murales de grande dimension, mises à sa disposition pour cet objet par le Ministre de l'Intérieur, aux instituteurs et aux officiers qui feront cette conférence. D'autre part, tous les auditeurs, élèves ou soldats, qui écriront au Commissariat Général du Canada relatant la leçon à laquelle ils ont assisté, pourront obtenir un de ces magnifiques atlas illustrés de nombreuses gravures.

Nous applaudissons à une telle initiative, car dans un pays comme la France où l'on ne peut pas facilement trouver en dehors des villes, où souvent ce n'est d'aucune utilité, des auditeurs s'intéressant assez aux choses extérieures pour accepter de recevoir nos conférenciers, il fallait pouvoir arriver jusqu'à la jeunesse agricole par d'autres moyens que ceux généralement employés jusqu'ici.

Ce procédé nouveau inauguré par notre commissaire, joint aux conférences faites avec le concours de MM. Geoffrion et Montpetit dans les villes de province, permettra d'atteindre une très grande partie de la population rurale en France.

"La Presse."

Carnet editorial

Les Tories qui attaquent le budget Fielding, malgré son surplus, comme ruineux pour le pays, seraient tout disposés cependant à faire dépenser une vingtaine de millions, de quoi effacer le surplus de trois années, pour construire une couple de "Dreadnoughts" dont l'Angleterre, du reste, peut fort bien se passer.

* * *

Décidément, ça va mal le dreadnoughtisme: après les émeutes de la Nouvelle-Zelonde, voilà que de son côté le ministère fédéral australien menace de démissionner, si le Parlement vote l'offre de navires de guerre à la Mère-Patrie.

* * *

M. Borden, qui n'a jamais été et ne sera jamais un "chef", mais qui avait su conserver le respect de tout le monde, se discrédite auprès de son parti comme après des libéraux par son indécision et surtout sa condescendance envers Foster et Cie. Toutes les armes ne sont pas toujours bonnes.

* * *

Nous lisons dans le "Canada":

"Une conférencière canadienne, Mlle Cameron, raconte qu'elle a photographié à Edmonton, un groupe des élèves d'une école, dont la nationalité était plutôt varié.

Quatre étaient nés dans la Colombie Anglaise, deux dans l'Orégon, trois dans le territoire de Washington, un au Nouveau-Brunswick, deux dans l'Ontario; cinq en Russie: un en Alsace Lorraine :deux en Autriche-Hongrie; trois dans la Nouvelle Zélande, trois à Liverpool et quatre à Londres.

Voilà un district scolaire qui a une population panachée."

* * *

"L'article le plus solide de l'arsenal tory, dit M. Graham, ministre des chemins de fer, c'est l'erreur typographique."

* * *

On parle maintenant de la possibilité d'expédier le blé de l'Alberta en Angleterre viâ Vancouver et l'isthme de Téhuantépec, au Mexique.

Si cette route est praticable économiquement, que sera donc celle du canal de Panama, lorsqu'il sera ouvert?

Lettre de l'abbe Berube

Vonda, Sask., 8 mai, 1909.

A M. le Directeur du "Courrier de l'Ouest."

M. le Directeur,

J'ai adressé à la "Croix," la lettre suivante:

"On vient d'attirer mon attention sur l'article que M. Joseph Begin m'a consacré dans la "Croix" du 15 avril dernier. Je ne dirai pour aujourd'hui que ces quelques mots: Depuis près de deux ans je travaille à l'oeuvre que tout le monde connaît. Pour cela j'ai fait trois voyages à travers les Etats du centre et de l'ouest, et trois autres vers l'est, traversant la province de Québec dans toute sa longueur et visitant le Maine, le New-Hampshire et le Massachussets. Ici, je voyage presque constamment, visitant les centres canadiens-français, en ouvrant de nouveaux et préparant des places aux nombreux colons qui répondent à notre appel. Pour la même cause, j'ai écrit nombre d'articles, de lettres et de mémoires et je réponds en moyenne à 75 ou 100 lettres par semaine. Jusqu'au mois de février dernier, j'ai fait le tout à mes frais et dépens. Alors, on m'offrit $100 par mois pour couvrir une partie de mes frais de voyage ,etc. J'acceptai, et si l'on m'offre la même indemnité pour l'avenir, je ne refuserai pas.

Les P.P. Blais et Vachon, ainsi ques les Rév. J. A Ouellet, Morin et Sennette ont reçu ou reçoivent une certaine rémunération pour leur travail en sus de leurs frais de voyage. J'ajouterai, au risque de scandaliser encore les oreilles pieuses, que bientôt j'aurai deux collaborateurs, l'un travaillant dans la province de Québec, et l'autre dans les Etats de l'Est, et que je me propose de faire les démarches nécessaires pour leur obtenir la même indemnité.

Y-a-t-il en cela crime? Le Département de l'Intérieur entretient 1,000 employés ou agents, lesquels sont répandus sur la surface entière de la terre. Combien de catholiques parmi eux? Combien surtout s'occupent de nous amener des colons catholiques? Combien parmi eux s'intéressent aux colons après leur arrivée? les groupent en centres ou paroisses? Appartient-il aux journalistes catholiques de se plaindre du fait que 3 ou 4 prêtres sont au nombre des agents d'immigration? Faisons-nous moins d'ouvrage que les autres? et le faisons-nous moins bien? Et si l'on admet que nous faisons quelque chose, quel mal y a-t-il à ce que, au moins, nos dépenses de voyage soient payées par le pays, qui bénéficie de notre collaboration. Vous ne serez pas offensé, M. Begin, si je vous demande. "En feriez-vous autant pour rien?

Si, maintenant, vous avez des doutes sur la quantité ou la valeur de mon travail, venez voir de vos yeux ou en attendant, permettez-moi de mettre devant vous l'appréciation de celui qui m'emploie:

Evêché de Prince Albert.

Prince Albert, 5 mai, 1909.

A M. A. P. Bérubé, Ptre.,
Curé à Vonda, Sask.

Mon cher et vénéré Monsieur,

Je veux vous dire un mot d'encouragement et de félicitation pour le bon travail que vous avez fait dans mon diocèse au point de vue de l'immigration. C'est grâce à vos efforts et à votre esprit d'organisation que nous voyons arriver tant de bonnes familles canadiennes qui viennent s'établir dans nos riches plaines de la Saskatchewan. Je ne puis, cher ami, que vous prier de vouloir bien continuer, ce travail de colonisation si important et si nécessaire pour l'avenir de l'Eglise catholique dans ce jeune diocèse. Je supplie Messeigneurs, les Evêques et les Dignitaires des Eglises des Etats-Unis et du Canada de daigner vous recevoir et vous regarder comme un missionnaire colonisateur qui n'a en vue que le bien de l'Eglise et le salut des âmes.

Recevez, cher monsieur, avec mes félicitations, mes meilleurs souhaits de succès pour l'avenir. Je vous bénis de tout coeur.

(Signé) + ALBERT, O.M.I.,
Ev. de Prince Albert, Sask.

Mon vénérable évêque, qui m'écrivait cette lettre trop élogieuse au retour de son long voyage en Europe, me pardonnera de la publier. Il comprendra, avec tous les esprits droits, qu'il importe au succès de notre cause de ne pas laisser accréditer les légendes aussi charitables que celles contenues dans l'article pré-cité.

Bientôt, Dieu aidant, et avec votre permission, M. Bégin, nous aurons une explication complète. En attendant, vous vous demanderez si vous n'avez pas manqué de justice à mon sujet et vous agirez en conséquence.

En à compte, n'est-ce pas? vous publierez la présente dans vos colonnes et à la même place où apparut l'attaque.

Votre tout dévoué en N. S.,
A. P. BERUBE, P.P.

P.S.—Très bien, M. Paillé, secrétaire-trésorier du cercle St-Jean-Baptiste de Delmas. Après un sommeil assez long depuis la fondation de votre cercle, vous voilà en pleine opération. Tant mieux. Continuez et vous ferez beaucoup de chemin. Déjà vous mettez à l'étude des questions d'une extrême importance. Vous verrez l'aide énorme que vous apportera le cercle en tout cela. Surtout ne manquez pas de donner un compte rendu de vos opérations. C'est du plus haut intérêt. D'autres seront tentés de vous imiter.

Ah, si l'on voulait, combien de cercles seraient bientôt établis. Voyons, amis lecteurs, ne pourriez-vous pas faire aussi bien qu'à Delmas? N'avez-vous pas les mêmes éléments, les mêmes besoins? Espérons, que partout l'on secouera la torpeur et que l'on se mettra en marche. Il suffit d'essayer. L'on sera surpris du succès. Préparez-vous à venir en masse à la convention de Vonda les 29 et 30 juin prochain.

Mgr Pascal, de Prince Albert a fixé au 16 juin prochain la réunion des représentants des trois principales branches catholiques de son diocèse pour constituer le comité diocésain. L'éminent Evêque de St-Albert nous permettra-t-il de le supplier d'en faire autant? Ce serait si beau et si bon, si les catholiques de ces deux provinces-ci pouvaient marcher ensemble? Nous avons les mêmes intérêts à défendre. Nos amis sont vos amis, braves gens de l'Alberta, comme nos ennemis sont vos ennemis. Pourquoi donc ne voguerions-nous pas ensemble?

Tout le monde admet qu'il y a urgence. Nos adversaires sont déjà organisés, en grande partie maitres du terrain; si nous les laissons s'y retrancher, quelle effort ne faudra-t-il pas pour les en déloger. Pourquoi remettre à plus tard ce qui pourrait et devrait être fait aujourd'hui? Donc, mettons-nous à l'oeuvre. En avant les cercles St-Jean-Baptiste.

A. P. BERUBE, P.P.



AVIS PUBLIC

Des sessions de la Cour de District auront lieu aux endroits et dates suivants:

MILLET, le MARDI 18 mai.

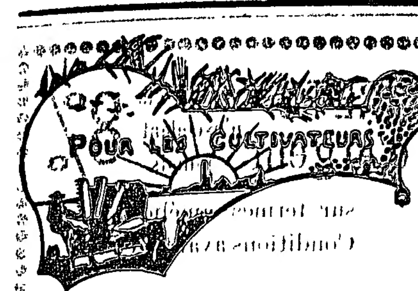
LEDUC, le MERCREDI 19 mai.

WABAMUN, le MARDI 18 mai.

LAC STE-ANNE, le MERCREDI 19 mai.

S. B. WOODS,
Député Procureur général.

Daté à Edmonton le 7 mai 1909.



CHRONIQUE AVICOLE

La volaille paie-t-elle? — Conseils aux débutants

A peu près toutes les semaines je reçois des lettres dans le genre de la suivante, que je cite textuellement:

"Je suis cultivateur, à la porte de la ville et je fais de la culture mixte, c'est-à-dire un peu de tout. Comme la majorité de mes concitoyens, je garde des poules dans mon écurie et n'ai jamais compté ce qu'elle pouvaient rapporter.

"Je voudrais savoir s'il y a assez d'argent dans les volailles pour en faire une spécialité, ou si ce n'est que comme complément d'une ferme que la volaille peut payer.

"Et si la chose est payante, comme on le prétend, seriez-vous assez bon de me dire quelle sorte de poulailler vous construiriez, combien de poules par compartiments vous garderiez et quelle race vous choisiriez en vue du marché local."

REPONSE

L'élevage de la volaille, tant comme complément aux troupeaux de la ferme que comme exploitation spéciale, et surtout comme exploitation spéciale, est à l'heure actuelle l'une des industries agricoles les plus rémunératrices, sinon la plus rémunératrice de toutes. Et elle a sur beaucoup d'autres industries des avantages suivants:

1. Elle n'exige que peu de capital, peu de terrain et peu ou pas de main d'oeuvre robuste.

Par contre cependant elle veut que cette main d'oeuvre et surtout la direction de cette dernière soient spécialement éclairées, attentives et soignées. C'est dire que le travail féminin a sa place et peu y espérer des succès.

2. Le capital placé, dans cette industrie, rapporte dès la première année.

Les poules, comme la plupart des oiseaux de basse-cours, s'accomodent fort bien des déchets divers, leur alimentation est donc relativement peu coûteuse, surtout si l'on se trouve à proximité de centres industriels, de villes petites ou grandes, où les fabriques de conserves et de produits alimentaires, les hôtels, les restaurants, les abattoirs, les propriétaires de chevaux avariés, etc.: sont toujours heureux de se débarrasser à vil prix, souvent même sans rémunération d'une foule de déchets, de sous produits, de marchandises avariées, de vieux chevaux ou autres devenus impotents, qui constituent pour la volaille une nourriture souvent excellente et toujours économique.

A la campagne les établissements laitiers et surtout les beurreries, fournissent à bon marché un sous produit, le lait écrémé dont la valeur alimentaire comme nourriture animale est très appréciable.

Le marché actuel est rémunérateur, illimité et solide. Loin de l'affecter la récente crise financière paraît l'avoir rendu encore plus ferme.

Je ne parle pas ici du marché où l'on ne manipule que des produits ordinaire, mais du

MARCHE DE CHOIX

qui exige des produits de choix, mais en retour, offre aussi des produits de choix.

Et ce marché est illimité dans le pays même.

Mais, ceux qui paient le haut prix n'entendent pas par poulet gras des oiseaux qui se sont élevés et engraissés tout seuls comme des corneilles ou des moineaux. Ils n'entendent pas non plus par oeufs frais des oeufs qui ont séjourné une semaine, ou deux à la cuisine ou dans une atmosphère assez chaude pour en commencer l'incubation.

Le marché de choix ne veut pas non plus d'un emballage quelconque, d'un empaquetage à la diable!

Il exige au contraire que les produits soient proprement, délicatement et soigneusement préparés, empaquetés et emballés. Autant de choses qui coûtent fort peu et que l'on fait avec goût, avec beaucoup de plaisir, avec passion même une fois que l'on en a pris l'habitude et reconnu les avantages.

Pour obtenir le maximum du succès, il faut le goût et l'amour inné des volailles, il faut la vocation.

Je sais des jeunes gens intelligents, instruits et travailleurs qui décrocheraient aussi facilement que n'importe qui un diplôme de légiste, de médecin, d'ingénieur ou tout autre parchemin haut coté dans le monde qui pense — peut-être encore plus dans l'autre — et qui pourtant ne seront jamais, quoiqu'ils fassent, des aviculteurs.

N'est pas aviculteur qui veut.

On peut devenir aviculteur, ingénieur, banquier tout comme l'on devient orateur, mais on nait aviculteur, un peu comme l'on nait poète.

Et ceci est surtout vrai des aviculteurs qui ne se contentent pas simplement de tirer de leur troupeaux un volume quelconque de produits mercantiles — oeufs, chair ou plumes — mais encore s'ingénient à améliorer ces troupeaux, à modifier la forme ou les moeurs de telle ou telle race de manière à ce qu'elle puisse s'adapter au climat ou aux autres conditions du pays, qui vont même jusqu'à créer des variétés nouvelles, toujours perfectionnant l'organisme, la forme, les moeurs et jusqu'au port de l'animal, afin de leur faire atteindre l'idéal rêvé par les connaisseurs et les artistes du genre.

A mon avis ces sortes de créateurs et de sculpteurs de matière vivante sont doués d'un génie qui n'est pas sans quelque parenté avec celui des grands artistes du ciseau ou du pinceau, qui, après tout, n'opèrent que sur corps inertes, partant moins nobles.

Mais revenons prosaïquement au parterre des poules et disons que dans ce vaste champ de l'aviculture même avec le capital voulu, la main d'oeuvre et les circonstances les plus propices, un savoir technique passable et les aptitudes personnelles, même avec tout cela on peut faire faire fiasco.

Et, règle assez générale, font fiasco les novices et les amateurs qui veulent faire trop grand pour commencer.

C'est là trop souvent un écueil fatal.

Je pourrais citer le cas de plus d'un enthousiaste qui après avoir eu quelque succès comme simple amateur a cru devoir se lancer complètement dans l'industrie et débuter en y investissant du coup des capitaux considérables, qui a fini par perdre, avec son temps et ses illusions, et a fait perdre aussi dans la région où il a ainsi follement opéré, la confiance en l'industrie avicole, ou tout au moins a contribué à faire déprécier cette industrie.

La chute de ces tapageurs avicoles fait toujours du bruit dans leur entourage et le prestige de l'industrie en souffre.

Ces échecs retentissants jettent de la défiance, découragent les bonnes volontés et retardent le développement normal de notre industrie avicole, industrie qui au pays voisin rapportait déjà en 1907 six cent millions de dollars à ceux qui l'exploitaient.

On ne saurait donc trop conseiller aux débutants d'y aller doucement, modestement pour commencer, mais en conséquence sûrement. "Chi va piano va sano." Le mot d'ordre doit donc être: "Plutôt doucement et sûrement." La modestie est de mise partout mais en particulier chez les débutants en aviculture.

Le régisseur de la Basse Cour,
Institut agricole d'Oka.
La Trappe, P. Q.

Excursions de Colons

Des excursions de colons, de la Province de Québec et des Etats-Unis de l'Est, organisées dans le but de faire connaître les immenses ressources agricoles de la province d'Alberta, auront lieu aux dates suivantes:

1, 15 et 29 juin;
13 et 27 juillet;
10 et 24 août;
7 et 21 sept.

Les billets seront valables pour deux mois et permettront l'arrêt à toutes les gares à l'ouest de Winnipeg. Le prix en sera: 1. de tous les points de la province de Québec, pour Edmonton, $42.50, aller et retour; 2. des mêmes points pour Calgary, $40.50, aller et retour.

Nous engageons vivement tous nos lecteurs, dont l'intention est de venir visiter notre province d'Alberta, et les prairies du Nord-Ouest en général, à se joindre à ces excursions, dont l'organisation facilitera considérablement leur voyage.

Ceux qui voudront en faire partie, peuvent s'adresser, pour avoir des renseignements complémentaires au

Rév. J. A. Ouellette,
306 St-Antoine,
Montréal, P. Q.

La St. Jean-Baptiste

La fédération des sociétés nationales

Il se fait un mouvement très sensible en rapport avec la célébration du soixante quinzième anniversaire de la fondation de la Société St-Jean Baptiste, cette année à Montréal. La Fédération de toutes les Sociétés St-Jean Baptiste du Canada sera l'une des propositions soumises au congrès qui se réunira durant les fêtes. Elle ne viendra nullement trop tôt; et il est à désirer qu'elle soit résolue et mise à effet sous le plus bref délai. Il y a soixante et quinze ans que, tous les douze mois se font des célébrations bien bruyantes; mais jamais il n'en est résulté quelque chose de pratique dans l'intérêt de la nationalité.

Le tout s'est résumé à des processions plus ou moins réussies et des discours souvent de nature à nuire à nos intérêts nationaux, matériels et autres. L'on dirait que le patriotisme et la mentalité des Canadiens-français se bornent à faire bien du bruit et de l'apparât, mais rien de pratique.

C'est l'opinion souvent exprimée par l'honorable sénateur David lorsqu'il a passé à la présidence de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et depuis. Ces célébrations ont plutôt la tournure d'un patriotisme de commande. Et les frais que cela entraîne sont considérables.

Tel n'était certainement pas le but que voilait atteindre Duvernay en créant cette association. Il visait à bien plus haut.

Heureux, si les Canadiens-français, après soixante-quinze ans, peuvent enfin arriver à voir autre chose que des procession pour affirmer comme ils le proclament leur nationalité. Les seules choses dignes d'admiration aux jours des célébrations du 24 juin, ce sont la messe et l'assistance nombreuse qui se presse aux pieds des autels.

Nous souhaitons de tout coeur que la question de la fédération prenne une forme tangible et soit un fait accompli dans un avenir rapproché.

Au nombre des Sociétés qui devraient être de cette fédération sont les Sociétés de secours mutuels et de bienfaisance canadiennes-françaises et catholiques, petites et grandes, qui toutes sont nationales dans le vrai sens du mot et surtout pratiques dans leurs oeuvres.

Elles pourraient être groupées sous une administration centrale, tout en conservant leur autonomie respective. Elles seraient partie intégrante de la grande agglomération nationale. Un tel corps aurait une puissance d'action et d'influence que l'on ne pourrait dédaigner.

J'ai à l'étude (et je le soumettrai sous peu) un projet de fédération de toutes les associations de secours mutuels, fraternelles, de bienfaisance, canadiennes-française et catholiques, qui existent dans le pays et qui sera adapté à nos besoins. Il n'y a aucune raison pour que ce mouvement ne réussisse pas au Canada. La chose existe en France, où au-delà de 8,000 sociétés sont groupées sous la protection de la "Fédération Nationale," ayant un effectif d'au delà de (5,000,000) cinq millions d'adhérents et un capital de Protectorat se chiffrant à plus d'un milliard cinq cent millions de francs.

Voilà qui s'appelle une protection indiscutable pour tous les intéressés. Des Sociétés de 250,000 et 300,000 membres en font partie. Un semblable mouvement s'opère actuellement parmi nos compatriotes des Etats-Unis, pourquoi pas la même chose au Canada? Les sociétés petites et grandes et leurs membres y gagneraient immensément à tous les points de vue.

Pour bien des raisons cette proposition devrait être étudiée et menée à bonne fin.

Je reviendrai avant longtemps sur ce sujet très important.

CHAS DESJARDINS
Le Canada.

L'immigration florissante

Trois mille citoyens nouveaux en Canada, en vingt-quatre heures, tel est le résultat de la popularité de notre beau Canada dans les vieux pays. Ce nombre considérable est celui des immigrants que seule la compagnie du Pacifique nous a amenés en deux jours. Le surintendant Miller a dit que c'est là un record qui n'a jamais été approché. Mieux que cela, a-t-il dit, samedi prochain nous aurons un autre record, car cette semaine j'attends de neuf à dix mille immigrants.

Au Grand Tronc, c'est la même chose et M. Quinlan, le dévoué gérant du district, est très occupé dans son bureau de la gare Bonaventure. L'activité règne partout.

Non seulement les immigrants nous arrivent des vieux pays mais les Etats-Unis, comme l'ont déclaré tous les agents d'immigration de l'ouest au commencement de la saison, semblent vouloir fournir plus que leur part de nouveaux canadiens et les "home seekers" et "land buyers" comme les appelle les compagnies de chemin de fer nous arrivent en quantité.

La plupart des immigrants viennent chez nous.

La pratique commerciale

Sur le choix d'un négoce

Choisissez un commerce: 1o Dont vous connaissez bien les détails; 2o Pour lequel vous avez un capital suffisant; 3o Pour lequel vous avez du goût, des dispositions.

C'est une idée qui prévaut généralement parmi les hommes engagés dans des affaires peu rémunératives au début, que tout autre négoce est meilleur que celui dans lequel ils se sont lancés. Ceux qui, trop facilement persuadés d'un faux départ en affaires, sont toujours prêts à aller aux conséquences extrêmes et à faire de fréquents changements, demeurent généralement pauvres toute leur vie.

Ceci signifierait simplement qu'une telle opinion n'est jamais le résultat d'une observation précise sur des profits de divers genres de commerce, mais plutôt une conclusion ou une supposition faite sans réflexion.

"Je gagne assez médiocrement ma vie dans mon commerce, et voyez Jacques, Bernard, Mathieu et presque tous ceux qui m'entourent faire de l'argent, et la seule raison, c'est que mon négoce est pauvre en lui-même." Voilà sinon le language, du moins la pensée de plus d'un négociant découragé.

Si le pauvre homme connaissait les soucis et les vexations de ceux qui l'entourent, il cesserait de les jalouser et serait satisfait de continuer à travailler industrieusement dans sa propre occupation. Si les pensées de ses voisins lui étaient révélées, il trouverait que très souvent, tous lui envient son apparente prospérité. Tout ce qui luit n'est pas or, est un vieux proverbe que de telles gens devraient se rappeler à la mémoire pour leur grand bien, quand ils voient quelque négociant voisin donner l'indice d'un commerce devenu prospère en quelques mois.

La fortune est rarement accumulée autrement que par un effort soutenu et persistant dans une même direction; et conséquemment il peut paraître long au jeune homme ambitieux avant que la récompense n'arrive. Persévérer industrieusement, c'est le dernier mot du commerce; tout effort spasmodique ou spéculatif, ce qu'on appelle vouloir aller trop vite en affaires, loin de hâter le succès vous fait souvent perdre le fruit de plusieurs années de travail, en dirigeant l'attention du côté opposé à la sobre et pratique routine des détails, si essentielle au succès, et en vous causant de paraître inquiets ou découragés, cherchant une solution extrême durant une période de stagnation.

Heureusement dans notre pays, quoiqu'il y ait de grandes différences relativement au profit à retirer des divers genres de commerce, il y en a très peu avec lesquels un homme industrieux et prudent ne puisse faire quelque argent, non seulement suffisant pour élever une famille, mais quelque chose de plus: une accumulation quelconque pour ses vieux jours.

Mais aucun homme prudent ne voudrait se lancer dans un commerce avec l'espoir du succès, s'il n'est familier avec les détails, ou avec un capital insuffisant. Et même qu'il eût suffisamment de savoir et d'argent, si son négoce lui répugne, dans beaucoup de ses détails, ou bien si, avec tout son talent et son capital il ne peut faire plus que de gagner médiocrement sa vie, il deviendra bientôt tiède et irrésolu dans la direction de ses affaires, et par conséquent les rendra encore moins profitables. Il est alors indispensable au succès, qu'un homme affectionne beaucoup son commerce, et pense qu'il est exactement celui qui convient à ses goûts particuliers et à ses aptitudes.

Les connaissances requises pour un commerce ne devraient pas être un savoir superficiel sur les articles achetés ou vendus, mais devraient s'étendre aux minutieux détails des diverses qualités de chaque marchandise; aux avantages et désavantages résultant pratiquement dans l'usage de chacune de ces différentes qualités; aux causes d'augmentation et de diminution de demandes; aux périodes de facilité d'achats et de ventes; et aussi à la "mode" c'est-à-dire au goût dominant des acheteurs, selon la clientèle qu'on a, selon la saison aussi, lequel goût gouverne ou influence toutes les opérations du commerce, ou du moins la plus importante, la vente.

J. AUGUSTE GALIBOIS.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead, de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans, culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

...Toronto ap... parle d'offrir ... chef du parti conser... a Sir Wm Van Horne. ...que deviendrait donc alors M. Borden?

CHRONIQUE LOCALE

Notes personnelles.—

MM. Rémi Fortin et E. Wadleigh, de Dawson, étaient en ville la semaine dernière.

M. Duquette, de Brosseau est de passage à Edmonton pour affaires.

M. Doyon, de East Broughton, comté de Beauce (Qué.) est de passage parmi nous.

Il a fait tout dernièrement l'acquisition de terrains auprès de Brosseau.

M. Emile Roy, arpenteur fédéral, est parti la semaine dernière avec une équipe d'ouvriers, pour effectuer des travaux d'arpentage au nord-ouest d'Edmonton.

Mardi dernier, un de nos amis de la colonie française, M. Paul Bidouze, est parti pour le sud de l'Alberta.

Son absence sera de quelques semaines.

Le Dr Bissonnette, de Montréal, est venu rendre visite à quelques amis d'Edmonton.

Mme LE CAMUS, modiste parisienne, annonce qu'elle vient d'ouvrir un atelier de couture, 157 avenue Jasper. Transformation de robes, confection de manteaux de fourrure, etc... Prix modérés.

Immigration d'avril.

Le rapport de l'agent d'immigration d'Edmonton, indique qu'il nous est arrivé durant le mois d'avril, un total de 344 immigrants.

Voici comment se répartissent leurs nationalités respectives:

Français et Belges, 27; Canadiens, 51; Anglais, 46; Irlandais, 3: Ecossais, 12; Allemands, 21; Suédois et Norvégiens, 60; Américains, 81; Chinois, 6; autres nationalités, 43.

Durant la semaine dernière, les arrivées ont décru ; elles gardent cependant un surplus notable sur celles de la période correspondante de l'an dernier.

SUPERBE PIANO "NEW ART BELL" à vendre, n'a jamais servi, occasion exceptionnelle pour une vente rapide.

Prix envoyé sur demande faite au "Courrier de l'Ouest," 654 Deuxième rue, Edmonton. Paiement facile sur désir.

Le festival musical.

Le festival musical qui a eu lieu la semaine dernière à Edmonton, a été de l'avis unanime, un succès tel qu'on n'osait le prévoir, parmi les organisateurs.

Et l'on doit reconnaître que le but des promoteurs qui était de provoquer à travers toute la province un mouvement pour le développement de l'art musical en Alberta a été pleinement atteint.

De nombreuses sociétés étaient présentes ,et d'un peu partout, les amateurs de musique étaient venus pour assister aux auditions.

A chacune de celles-ci il y avait un immense auditoire: Au concert final ,tenu au patinoir Thistle, où un choeur de 300 voix devait se faire entendre, il y avait environ 2000 personnes.

Les prix furent distribués par le Lieutenant-Gouverneur.

Au nombre des lauréats, nous sommes heureux de relever le nom du Dr Harwood, qui remporta le premier prix de ténor.

L'assistance lui fit une véritable ovation pour la façon merveilleuse dont il rendit la chanson "Come into the garden, Maud."

Nous lui offrons toutes nos félicitations.

Si vous désirez plaire à vos amis ,offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

Un nouveau pont à Edmonton

Nous lisons sous ce titre dans les journaux de Montréal, l'entrefilet suivant:

"Nous apprenons que la compagnie du Pacifique Canadien est en train d'acquérir un droit de passage jusque dans le coeur d'Edmonton, afin d'y établir sa gare terminus. La voie ferrée s'arrête maintenant à Strathcona, de l'autre côté de la rivière Saskatchewan, et la compagnie se propose de relier les deux villes par un pont à niveau élevé qui pourra aussi servir aux fins du trafic général. L'acquisition de ce droit de passage a créé un "boom" dans le commerce des immeubles. Des lots qui étaient offerts l'année dernière à des prix peu élevés sont estimés aujourd'hui le double et le triple. La compagnie a payé jusqu'à $100,000 pour certaines propriétés qu'elle a achetées. Des officiers de la compagnie arriveront ici la semaine prochaine, pour discuter avec la ville et le gouvernement provincial le projet du pont; les travaux, dit-on, seront commencés cette année."

Nous faisons des voeux pour que nos confrères soient de bons augures.

Nous attirons particulièrement l'attention sur l'annonce de J. T. Armatage, qui paraît colonne 3, page 2.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Il y aura assemblée générale des membres de l'Association St-Jean Baptiste, dimanche prochain, 16 mai, à la salle des conférences de l'Ecole Séparée.

Cette réunion devant être très importante, tous les membres de l'Association sont instamment priés d'y assister.

Mme Chapelle, 318 avenue Fraser, chiromancienne, passé, présent, avenir. — Prix $1.00.

ESCADRON "D" MORINVILLE

1.—Le camp annuel du régiment aura lieu à Edmonton et commencera le 29 juin pour se terminer le 10 juillet.

2.—Les Quartiers-Généraux de l'escadron "D" sont transférés d'Edmonton à Morinville, où un arsenal a été construit.

3.—Dorénavant les différentes troupes de l'escadron auront leurs quartiers dans l'arsenal à Morinville, et les armes et fourniments des troupes 1 et 2 de St-Albert y seront transportés.

4.—Dorénavant l'Escadron "D" sera désigné comme Escadron de Morinville.

5.—Le Lieutenant provisoire, surnuméraire Léo Savard est versé à l'effectif de l'escadron, par suite de la démission du Lieut. Fleuri Perron, en date du 27 août 1908.

6.—Est nommé Lieut. provisoire, surnuméraire: le Capt. J.-E. Thériault du 89 Régiment d'infanterie ,en date du 27 août 1908.

7.—Le lieutenant L. J. A. Lambert est transféré à la réserve du Régiment en date du 6 février, 1909 ,et le Lieut. provisoire, surnuméraire J. E Thériault, est versé à l'effectif de l'escadron.

8.—Le Sergent-major A. Lessard est transféré à la réserve de l'escadron comme sergent.

Le sergent maréchal-ferrant [illegible] Bellerive est transféré à la réserve de l'escadron comme caporal.

Le sergent A. Lambert est transféré à la réserve de l'escadron comme caporal.

9.—Il y aura parade d'église par l'escadron, à l'église de Morinville, le dimanche, 23 mai prochain, à dix heures, a.m.

Les hommes de l'escadron sont priés de se rapporter à leurs sergents afin de recevoir leurs uniformes pour cette parade.

10.—Les hommes de l'escadron qui ont assisté au dernier camp et qui ne se présenteront pas pour le 23 mai seront considérés comme ne pouvant venir en camp. et leurs uniformes seront donnés aux hommes de la réserve qui se présenteront.

11.—Dorénavant aucun sous-officier ou soldat de l'escadron n'aura permission d'emporter chez lui ses armes, selle ou autre fourniment, qui devront rester au magasin de l'arsenal; et ordre est donné à tous ceux qui ont ces armes ou fourniment en mains de les retourner immédiatement au Sergent Q.-M. Boissonnault.

12.—Il y aura parade d'église de l'escadron, à l'église de Morinville, le dimanche le 6 juin, à 3 heures p.m.

Le Lieutenant Colonel Belcher ayant bien voulu présenter un drapeau à l'escadron pour le nouvel Arsenal, il y aura bénédiction du drapeau par l'Aumonier de l'Escadron ,et immédiatement après inauguration officielle de l'arsenal.

Par ordre,

J. E. THERIAULT,
Lieut.-Adjudant,
Escadron "D", 19ème A.M.R.

IMPRESSION SUR L'OUEST

Nous lisons dans "l'Avenir du Nord," de St-Jérôme, l'article suivant:

"Nous recevons de M. Alex. Lefort, ancien gérant de la banque d'Hochelaga, à Saint-Jérôme et demeurant aujourd'hui à Edmonton, une intéressante lettre dont nous détachons les lignes suivantes:

"L'Ouest est un pays superbe, merveilleux, et tout le bien qu'on en dit est parfaitement justifié.

Comme pittoresque, ça ne vaut pas les Laurentides, sans doute mais au point de vue affaires, argent, avenir, l'Ouest est sans rival; il n'y a pas à sortir de là. Les moeurs y sont quelque peu différentes de celles des vieilles provinces; la vie y est plus libre, plus large; les affaires y sont traitées plus libéralement. Ici même, à Edmonton, et cela vous paraîtra peut-être étrange, tout est plus moderne que dans les villes de l'Est, à Montréal, par exemple. La ville possède le contrôle de tous les services publics: aqueduc ,tramways électriques, téléphone, lumière électrique: les [illegible] sont "up to date" un peu partout, dans l'administration municipale, dans le commerce, etc. Quand je dit "tout," il me faudrait peut-être excepter la mode, dont la plupart des gens ne paraissent guère se soucier ici. La principale occupation de tout le monde étant de faire de l'argent.

Un trait remarquable, c'est qu'on ne rencontre pas ici de personnes âgées; tout le monde est jeune. Je suis convaincu que 75 à 80 p. c. de la population totale se compose de sujets dont l'age varie de 20 à 35 ans."

M. Lefort est gérant de la succursale de la banque d'Hochelaga, à Edmonton. Les nombreux amis qu'il a laissés ici seront heureux de recevoir de ses nouvelles et de savoir qu'ils ne sont pas oubliés par lui."

CONSULAT DE FRANCE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire connaître leur adresse au Consulat Général de France à Montréal, 71 avenue [illegible].

MM. Marie Jacques Adrien Balez, [illegible] Laurent Joseph Bertin, [illegible] Bion, Jacques Bougerol, [illegible] Buisson, Marie Joseph [illegible] François Erazola, Maurice [illegible]main, Jean François Gros[illegible], Jean Guyot, Hyacinthe Le [illegible], Jean Marie Pouliquen, Alcide François Roy, Victor Gustave Surmulet, Claude Gabriel Vallier, Henri Morin, Marius Faure, Joseph et Marie Berrould Pache, Madame veuve Goulard.